

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ARTÉRIEL DE LA VILLE

SECONDE SOIRÉE D'INFORMATION

La planification stratégique des principales artères de Vaudreuil-Dorion vise à améliorer la circulation existante sur son circuit routier et à offrir de nouvelles opportunités de déplacement pour les citoyens, le tout en conformité avec les dispositions du plan d'urbanisme en vigueur. Les solutions avancées initialement dans le contexte de ce projet ont d'ailleurs fait l'objet d'optimisations notables depuis la première consultation publique tenue en juin 2005.

La tenue de cette seconde séance d'information vous permet de connaître les principaux impacts du projet et de voir quelles sont les mesures d'atténuation ou de compensation qui sont proposées pour en réduire les effets. Également, cela vous donne l'opportunité de poser des questions, de faire des commentaires sur le projet et de recevoir les explications voulues avant que le rapport d'étude d'impact ne soit déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP).

À l'instar de la première rencontre de juin dernier, il s'agit d'une soirée qui est à l'initiative de la Ville de Vaudreuil-Dorion. Elle ne s'inscrit pas dans la démarche de consultation qui pourra être conduite ultérieurement par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Elle constitue plutôt une occasion pour la Ville d'expliquer comment les commentaires formulés à la première rencontre publique ont pu être pris en compte dans l'élaboration du projet et d'identifier des éléments qui pourraient permettre de le bonifier.

Rappelons que la Ville de Vaudreuil-Dorion vise à développer des infrastructures routières efficaces et sécuritaires qui, dans le même temps, occasionneront le moins d'inconvénients possibles sur l'environnement et procureront les meilleurs bénéfices à long terme pour sa population. Elle compte donc sur votre participation.



Seconde soirée d'information
Le 23 mars 2006 à 19 h 30

Version 1

Vous pouvez adresser vos commentaires à :

Madame France Lavoie, Agente aux communications

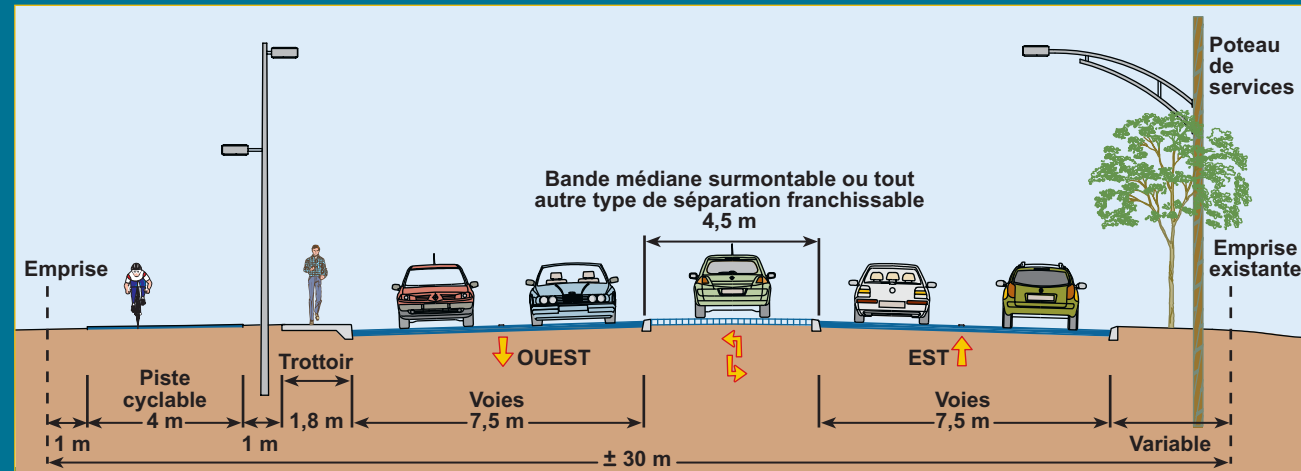
Ville de Vaudreuil-Dorion
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

Téléphone : (450) 424-8599
Télécopieur : (450) 424-8540
Courriel : flavoie@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

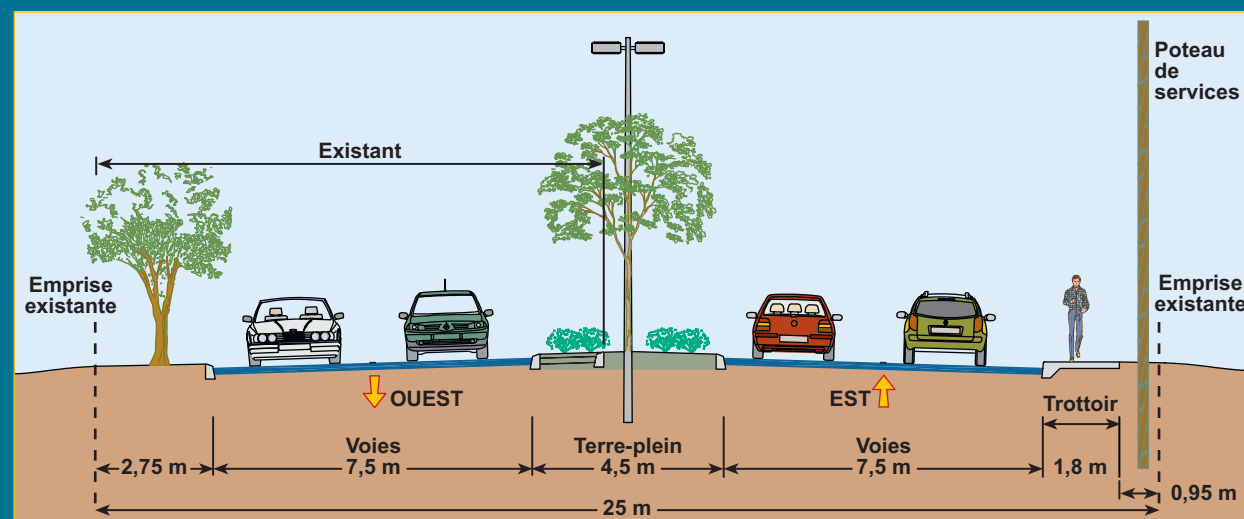
Conception graphique : GENIVAR inc.



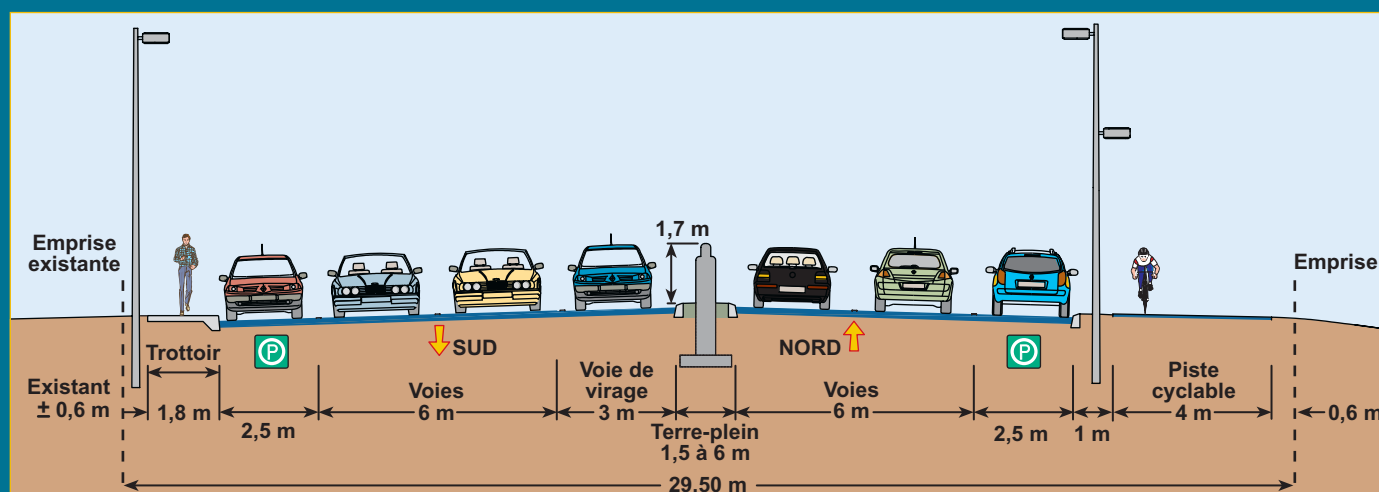
BOULEVARD DE LA CITÉ DES JEUNES



RUE FÉLIX-LECLERC



AVENUE ANDRÉ-CHARTRAND DANS LE SECTEUR DE DORION GARDENS



LES IMPACTS DU PROJET ET SES MESURES D'ATTÉNUATION OU DE COMPENSATION

Impacts positifs

- Effets structurants au plan de l'aménagement du territoire et du développement économique.
- Mise en place de liens piétonniers et cyclables permettant de bonifier ce type de déplacements sur le territoire.
- Réduction du trafic qui pourrait aller jusqu'à 13 % sur l'avenue Saint-Charles dans le secteur de Dorion.
- Évite une augmentation de capacité à 4 voies sur les axes Harwood et Henry-Ford.
- Permet de faire face aux débits futurs anticipés avec le développement de la Ville.

Élargissement de la rue Félix-Leclerc

- Absence d'impact foncier en raison de l'utilisation de l'emprise existante (25 m).
- Terre-plein infranchissable qui sera muni de 10 ouvertures réparties à part égale entre les côtés est et ouest de la voie ferrée des trains de banlieue.
- Feux de circulation à prévoir à la majorité des carrefours, dont des feux synchronisés à la signalisation ferroviaire aux rues Boréale et Boileau.
- Augmentation de bruit se situera en deçà du seuil perceptible pour l'oreille humaine (- de 3 dBA), la majorité des secteurs ne subissant aucune augmentation.

Élargissement du boulevard de la Cité des Jeunes

- Se fera du côté nord afin de limiter les impacts fonciers, sur le milieu bâti et sur la rivière Quinchien (environ 30 m d'emprise pour le futur boulevard).
- Deux résidences à acquérir ou déplacer.
- Des acquisitions de terrain sont nécessaires auprès de 4 propriétaires et sur plus de 18 000 m².
- Terre-plein infranchissable de chaque côté de la voie ferrée, occasionnant de courts détours pour une résidence et les immeubles de la rue Paul-Émile-Borduas.
- Ailleurs, bande médiane surmontable ou autre type de séparation permettant le franchissement pour accéder aux propriétés riveraines.
- Augmentation de bruit se situera en deçà du seuil perceptible pour l'oreille humaine (3 dBA et moins).
- Série de mesures qui visent à contrôler les nuisances pendant la durée des travaux pour les résidences et entreprises établies à proximité de la route.
- Série de mesures qui visent à préserver la qualité des eaux de la rivière Quinchien.
- Suppression du raccordement d'une rue prévue par la municipalité (Doug-Harvey) afin de limiter les inconforts aux carrefours avec Henry-Ford et Félix-Leclerc (bretelles A-540).

Construction de l'avenue André-Chartrand

- Variantes de tracé examinées au début de l'étude n'offrent pas les avantages du tracé de référence.
- Deux résidences à acquérir ou déplacer à proximité du boulevard de la Cité des Jeunes.
- Pour pouvoir mettre en place une emprise allant de 30 à 33 m, des acquisitions de terrain sont nécessaires auprès de 10 propriétaires et sur plus de 57 000 m².
- Stationnement sur rue permis dans le secteur de Dorion Gardens et terre-plein infranchissable dans ce secteur afin de pouvoir y insérer un aménagement antibruit.
- Pour que cet aménagement soit efficace, la vitesse face au parc doit être réduite à 30 km/h et aucune ouverture ne doit être préconisée à la rue Dumoulin (sauf piétons).
- L'aménagement antibruit proposé permet de ramener toutes les augmentations sonores à un niveau de 4-5 dBA ou moins, soit à peine au-dessus du seuil perceptible.
- L'accès ou les demi-tours se feront à partir d'une rue projetée tout juste au nord du quartier Dorion Gardens, cette rue servant également comme nouvelle entrée au parc.
- Caractérisation détaillée des sols à prévoir au passage sous les voies ferrées du CN pour déterminer les moyens de gestion appropriés qui s'imposent.
- Perte d'environ 6 000 m² de boisés : prévoir la revégétalisation des zones riveraines et des plantations dans les terre-pleins et aux abords routiers.
- Pont en arche à la rivière Quinchien pour limiter les empiètements en milieu hydrique et dans l'habitat du poisson.
- Série de mesures qui visent à contrôler les risques d'érosion pendant les travaux.
- Série de mesures qui visent à contrôler les nuisances pendant les travaux pour les résidences du secteur Dorion Gardens.

Effets cumulatifs du développement

- Altération de la qualité de l'air : faible augmentation de CO à prévoir, mais étude spécifique à faire dans le secteur du Flying J.
- Détérioration de la qualité des eaux : contrôle des risques de contamination et d'accidents lors des travaux, et installation de capteurs à sédiments sur le réseau de drainage souterrain.
- Modification du régime hydraulique de la rivière Quinchien par un léger rehaussement des niveaux de crues et certains changements dans les fréquences d'inondation : stations de pompage déjà prévues, suivi continu par des relevés hydrométriques, rehaussement des bâtiments et interdiction des descentes de garage dans les zones sensibles, et rétention en amont du bassin versant.
- Augmentation de la capacité de l'usine de filtration d'eau potable à prévoir.
- Augmentation à court terme de la capacité de l'usine d'épuration ou diminution importante des eaux parasitaires.
- Préservation de boisés et de milieux humides environnants qui sont d'intérêt pour la faune et la flore : Boisé Charlot à proximité de l'école Harwood et boisé humide face à la rue Boileau, au nord de la rue Félix-Leclerc.